



SPULTIN et publications

**Conseil syndical
Sections syndicales**

Comités internes

**Assemblée
générale**

Statuts

**Convention collective
Guide d'application**

**Régime de retraite
Prévoyances collectives**

Fédération et autres sites

LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

29 novembre 2001 / volume 12 / No 28

Compte rendu de la réunion du Conseil syndical du 16 novembre 2001

Le Conseil syndical s'est réuni le 16 novembre dernier. Nous vous présentons un sommaire des principaux points abordés lors de cette réunion.

1. Élection

Le Conseil syndical a élu Hélène Lee-Gosselin (management) comme membre du Comité paritaire sur le programme d'accès à l'égalité pour un mandat de deux ans.

2. Compte rendu du Comité de grève

Denis Juhel, président du Comité de grève, a rapporté que depuis la dernière réunion du conseil, le comité a tenu deux réunions. La première de ces réunions a été consacrée à la préparation des journées de grève des 7 et 8 novembre 2001. La journée de grève du 7 novembre s'est distinguée des précédentes par le débat sur " L'université marchande et la politique du Québec en matière d'éducation ". Cette activité a suscité un vif intérêt et plusieurs collègues ont exprimé le souhait que les réflexions se poursuivent après la grève. Grand merci à Marc-André Deniger (fondements et pratiques en éducation) et à Margot Kaszap (études sur l'enseignement et l'apprentissage) pour avoir organisé et animé ce débat. La journée de grève prévue pour le 8 novembre a été d'abord reportée

au 13 novembre pour être ensuite annulée. Le Comité de grève s'est néanmoins réuni avant que cette journée ne soit annulée afin de mettre en place les activités de trois autres jours de grève.

3. Compte rendu du Comité de négociation

Louise Mathieu, porte-parole du Comité de négociation du SPUL, a fait rapport au conseil sur la dernière étape de la négociation. Les pourparlers à la table de négociation ont repris le soir du 6 novembre, jour où l'Assemblée générale a voté le rejet de toute demande de cotisation patronale au RRPPUL et mandaté le Comité exécutif de décréter jusqu'à 20 journées additionnelles de grève aux moments jugés opportuns. La partie patronale a alors retiré rapidement sa demande de congé de cotisation au RRPPUL. Les rencontres de négociation se sont poursuivies de façon intensive jusqu'à en arriver à une entente de principe le samedi 10 novembre 2001 en fin de journée.

Louise Mathieu a souligné l'importance capitale des deux votes de grève pour le succès de cette négociation. Après avoir voté 20 jours de grève additionnels, nous n'avons même pas eu besoin d'utiliser la totalité des 10 premiers et nous avons limité les préjudices aux étu-diantes et étudiants. Enfin, Louise Mathieu a remercié le président du SPUL, le Comité exécutif et le Comité d'appui et de stratégie du soutien indéfectible qu'ils ont fourni au Comité de négociation tout au long de son mandat.

4. Projet de convention collective 1999-2004

Louise Mathieu a présenté le projet de convention collective 1999-2004, en faisant ressortir les changements par rapport à l'actuelle convention. (Voir les notes d'allocation de Louise Mathieu expédiées à tous les membres par courriel le 21 novembre 2001. Ce document se trouve encore sur le site Internet du SPUL.)

À la fin de cette présentation, le Conseil syndical a voté trois propositions par lesquelles:

- a) il recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de convention collective 1999-2004;
- b) il autorise la porte-parole du Comité de négociation, Louise Mathieu, à être la deuxième signataire de la convention collective (le premier signataire étant, selon nos statuts, le président du syndicat, Claude Banville) et
- c) il fixe la tenue de l'Assemblée générale spéciale le 23 novembre 2001 à 11 h 30 au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack (d'autres salles plus grandes n'étant pas disponibles au moment souhaité).

5. Information du président

Élections dans les sections

Cinquante-trois sections (sur 63) sont représentées au Conseil syndical. Des élections sont en cours dans une section. Il restera neuf sections non représentées.

Élections à venir

Des élections auront très probablement lieu à la prochaine réunion du Conseil syndical concernant le Comité du SPUL sur la retraite, le Comité d'aide aux professeures et professeurs et le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle.

Amendement no 21 au règlement du RRPPUL*

L'amendement no 21* au règlement du RRPPUL a maintenant été signé par les deux parties.

Indemnités de grève

Le second chèque sera disponible à partir du 26 novembre 2001.

Fisc et sabbatique

Les procédures d'appel sont en cours. Les membres du SPUL qui reçoivent un avis de cotisation concernant les remboursements de frais de sabbatique sont invités à communiquer avec les bureaux du SPUL.

Calendrier de la procédure d'élection du recteur

La date du début de la procédure d'élection du recteur devant précéder d'au moins 100 jours celle de la fin du mandat du recteur en fonction (2 mai 2002), elle a été fixée au 21 janvier 2001. La fin de la période de mise en candidature est le mercredi 20 février à 12 heures. La séance d'élection aura lieu le mercredi 3 avril 2002.

Compte rendu de l'Assemblée générale spéciale du 23 novembre 2001

Lors de la réunion de l'Assemblée générale spéciale tenue le mardi 23 novembre dernier, Louise Mathieu, porte-parole du Comité de négociation du SPUL, a fait le compte rendu de ce comité, comme elle l'avait fait au Conseil syndical du 16 novembre. Elle a également présenté le projet de convention collective 1999-2004, en faisant ressortir les gains obtenus par rapport à la convention actuelle, notamment en ce qui concerne les quatre enjeux majeurs de la négociation, soit : la charge de travail, le rôle des professeures et professeurs, la rémunération globale et les ressources professorales. Au cours de la période de questions qui a suivi, plusieurs membres du SPUL se sont dits satisfaits du projet de convention. D'autres, tout en félicitant le Comité de négociation de son travail, ont exprimé leur déception, notamment à propos des échelles salariales, de la charge de travail et du plancher d'emploi, jugé bien en deçà des besoins réels.

Les membres du SPUL présents ont ensuite voté sur une proposition du Comité exécutif et du Conseil syndical pour l'acceptation du projet de convention. Quatre-vingt-trois pour cent (83 %) des 352 votes exprimés ont été en faveur de la proposition. Puisque le nombre de votes exprimés est inférieur au nombre des membres du SPUL plus un, conformément à nos statuts, le vote a dû être repris par référendum. Ce dernier s'est déroulé les 26, 27 et 28 novembre et a produit le résultat suivant : 630 (86 %) votes en faveur, 104 contre, deux annulations et deux bulletins de vote rejetés.

La page de la négociation est donc tournée. Il nous faut maintenant nous assurer de la mise en œuvre et de l'application de la nouvelle convention et, surtout, surveiller son application par l'Employeur !

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)